



Demande de location de la remorque lave-vaisselle
« Spullweenchen »



Coordonnées

Association / Commune	
Nom et prénom du responsable	
N° et rue	
Code postal et localité	
Téléphone	
GSM	
E-Mail	
N° Compte IBAN :	_____
Code BIC :	_____

Informations sur la manifestation

Nom de la manifestation	
Lieu de livraison (le plus précis possible)	
Date de la manifestation	du _____ au _____

Equipements (si nécessaire) – Veuillez indiquer les quantités requises exactes !

Description	Quantité disponible	Quantité requise
Gobelets Multi 0,3 l	1.500	
Verres à bière 0,25 l	200	
Verres à soft 0,25 l	200	
Verres à vin 0,1 l	200	
Verres à champagne 0,1 l	200	
Verres à cocktail	25	
Assiettes plates 27 cm	150	
Tasses 0,23 l avec soucoupes	150	
Saladier 14 cm	150	
Assiettes creuses 23 cm	150	
Assiettes plates 20 cm	150	
Couverts (couteau, fourchette, cuillère, cuillère à café, fourchette à gâteau)	150	

Fait à : _____

Date : _____

Signature du responsable (*avoir lu et accepté les conditions générales*) _____

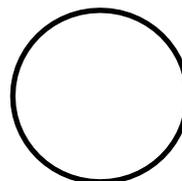
CASE RESERVEE A L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Cautions à payer: _____

Remarques divers : _____

Rambrouch le, _____

Accord du collège échevinal,



Attention :

La présente demande est à déposer au moins 14 jours avant la manifestation au guichet communal. L'état des lieux avec remise des clefs (service technique Riesenhauff 621 222 163 au plus tard 24h00 avant la manifestation) du lundi au vendredi de 07h00 à 16h00.

Conditions générales

- Le locataire est responsable de tous les dégâts causés au « Spullweenchen » et à son équipement dépassant le stade d'une usure normale. Les frais de remplacement et de réparation sont intégralement à charge du locataire. Les pièces de la vaisselle et des couverts endommagés ou perdus sont facturés selon les tarifs suivants : :
 - Gobelets Multi 0,3 l : 2,27 € par pièce
 - Verres à bière 0,25 l : 2,75 € par pièce
 - Verres à soft 0,25 l : 1,95 € par pièce
 - Verres à vin 0,1 l : 2,87 € par pièce
 - Verres à crémant 0,1 l : 3,48 € par pièce
 - Verres à cocktail : 2,46 € par pièce
 - Casier de lavage (verres à bière) : 34,98 € par pièce
 - Casier de lavage (verres à soft) : 45,57 € par pièce
 - Casier de lavage (verres à vin) : 41,71 € par pièce
 - Casier de lavage (verres à champagne) : 53,59 € par pièce
 - Casier de lavage (verres à cocktail) : 32,41 € par pièce
 - Casier de transport (gobelets Multi 0,3 l) : 33,90 € par pièce
 - Casier de transport (vaisselle et couverts) : 35,00 € par pièce
 - Assiettes plates 27 cm : 5,50 € par pièce

- Tasses 0,23 l : 3,63 € par pièce
- Soucoupes : 2,40 € par pièce
- Saladier 14 cm : 5,73 € par pièce
- Assiettes creuses 23 cm : 4,45 € par pièce
- Assiettes plates 20 cm : 3,74 € par pièce
- Couteau : 1,80 € par pièce
- Fourchette : 1,06 € par pièce
- Cuillère : 1,06 € par pièce
- Cuillère à café : 0,72 € par pièce
- Fourchette à gâteau : 0,72 € par pièce

Tous les autres dégâts et perte sont refacturés au locataire selon les coûts réels encourus pour le remplacement ou la réparation.

- Le « Spullweenchen » et son équipement sont mis à la disposition du locataire le dernier jour ouvrable avant la manifestation par un représentant du propriétaire déterminé à ces fins et ce sur procès-verbal de mise à disposition contradictoire dressé en présence du responsable du locataire. Le représentant du propriétaire donne les instructions nécessaires au responsable du locataire.
- Le responsable du locataire s'engage à utiliser l'équipement dans le strict respect des instructions techniques fournies par le représentant du propriétaire, à se servir uniquement des produits mis à disposition (e.a. pour le lave-vaisselle) et à le maintenir dans un parfait état de propreté et de fonctionnement.
- Le « Spullweenchen » et son équipement doivent être remis en état rangé et prénettoyé au représentant du propriétaire le premier jour ouvrable suivant la manifestation. La remise donne lieu à un procès-verbal de réception contradictoire dressé en présence du responsable du locataire.
- Pour l'utilisation du « Spullweenchen » et de son équipement, le locataire doit se munir des raccordements à l'électricité (32A), à la conduite d'eau et de canalisation. Le déversement des eaux usées dans la nature est strictement interdit.
- L'exploitation du « Spullweenchen » et de son équipement se fait sous l'entière responsabilité du locataire, le propriétaire déclinant toute responsabilité envers quiconque.
- Il est strictement interdit à toute personne :
 - de fumer à l'intérieur du « Spullweenchen » ;
 - de modifier ou d'enlever les installations ;
 - d'utiliser les installations à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont prévues ;
 - d'apposer, de coller, de peindre ou d'afficher de quelque manière que ce soit des affiches, des publicités ou tout type de message sur le « Spullweenchen » ;
 - de cuisiner dans le « Spullweenchen » ;
 - d'assurer l'alimentation électrique par un groupe électrogène
 - de déplacer le « Spullweenchen ».
- Le locataire s'engage à informer le propriétaire lors de l'établissement du procès-verbal de réception de toute irrégularité ayant trait au fonctionnement du « Spullweenchen ».
- La sous-location du « Spullweenchen » et de son équipement est strictement interdite.